

Mesures de prévention des morsures par *Bothrops lanceolatus*

Pour toute randonnée :

- Ne pas partir seul en excursion
- Regarder où mettre les pieds et où s'asseoir
- Éviter de marcher dans les herbes hautes
- Ne pas mettre les mains n'importe où (en particulier dans les trous ou sous les pierres)
- Porter des bottes, chaussettes et pantalons longs pour se protéger si marche dans les hautes herbes
- Prendre un téléphone portable afin de pouvoir contacter les secours [15] en cas de problème
- Pas de garrot (aggrave l'ischémie du membre), pas d'aspiration du venin (pas de preuve d'efficacité)
- Immobiliser le membre mordu avec un bandage ajusté non serré (retarde l'absorption systémique du venin, interrompt la circulation lymphatique)
- Se renseigner auprès des habitants autochtones sur les zones à risque

Mesures de prévention des morsures par *Bothrops lanceolatus*

Pour l'habitation :

- Ne pas laisser d'ordures, de tas de bois ou de broussailles à proximité des habitations
- Maintenir les lieux de stockage à l'abri des rongeurs
- Stocker les aliments dans des récipients à l'épreuve des rongeurs
- Surélever les lits et fixer solidement les moustiquaires sous les matelas dans l'habitation



Service Toxicologie :
Tel : 0596 30 64 84

Mail : consultation.toxicologie@chu-martinique.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Martinique
Hôpital Pierre Zobda Quitman - Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant - Hôpital du Lamentin - Hôpital Louis Domergue
Hôpital Albert Clarac - Centre Emma Ventura

LES MORSURES DE SERPENT par *Bothrops lanceolatus* en Martinique



Bothrops lanceolatus, membre de la famille des Viperidae de type crotalinae, est le seul serpent responsable d'envenimations en Martinique, unique île d'ailleurs où il est présent dans le monde.

Toute morsure par ce serpent peut être à l'origine de complications thrombotiques graves à type d'infarctus cérébral, pulmonaire ou myocardique, mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel.

Il existe un traitement spécifique : le Bothrofav2®, disponible depuis février 2011.

Aucun décès depuis plus de 30 ans.

Vous avez été mordu par un serpent ?

- 1 Alerte le centre 15 qui décidera de la prise en charge pré-hospitalière et du mode de transport vers l'hôpital.
- 2 Faites un pansement sec légèrement compressif. Proscrivez toute succion, garrot ou incision et immobilisez le membre mordu.
- 3 Administrez des antalgiques si besoin.

Lorsqu'une morsure par Bothrops lanceolatus est suspectée, la victime doit être transportée, dans les plus brefs délais, au Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM), le seul centre sur l'île possédant un stock de Bothrofav® (Aventis Pasteur, Lyon), le SAV spécifique.

Le patient doit être stabilisé et il faut mettre en œuvre tout traitement symptomatique visant à contrôler la douleur, l'anxiété, un malaise vagal ou une réaction allergique. Aujourd'hui grâce aux ressources disponibles, la prise en charge pré-hospitalière immédiate des patients est largement facilitée par l'équipe du SAMU 972.



Sérum antivenimeux (SAV) Botrofav de Sanofi Pasteur

Score de gravité clinique des envenimations par Bothrops lanceolatus et posologies correspondantes du nouvel antidote Bothrofav® à perfuser

Grade	Gravité	Symtômes *	Dose de Bothrofav
1	Mineur	Absence d'œdème Absence de douleur Absence de signes généraux Coagulation normale	0
2	Modéré	Œdème local (< 2 segments de membre) Douleur modérée Pas de signe général	8 ml
3	Sévère	Œdème local > 2 segments de membre Douleur résistante aux antalgiques Thrombopathie ou coagulopathie	20 ml
4	Majeur	Œdème extensif Douleur majeure Signes généraux (vomissements, céphalées, douleur abdominale ou thoracique, choc thrombose).	28 ml

* La sévérité est définie par la présence confirmée d'au moins un item clinique